



Carte scolaire 2019 :

Vote unanime en contre,

CTSD de repli le vendredi 8 février à 9h

50% de réussite en CE1 ?.....

Compte tenu du trop grand décalage entre les demandes des écoles que nous avons portées à ce CTSD (qui a duré 7 heures), et les modifications proposées par le DASEN, les organisations syndicales ont toutes voté contre la carte scolaire à cette étape.

Un CTSD « de repli » aura donc lieu vendredi 8 février à 9h. C'est l'occasion pour les équipes de rencontrer leur IEN avant le 8/02, afin de faire valoir leurs revendications. Tenez-nous au courant de vos mobilisations et interventions.

Résumé de ce (long) comité du 1^{er} février :

Une dotation de 282 postes était à répartir pour préparer la rentrée 2019, alors que nous avons eu 466 postes à la rentrée précédente, et 500 postes aux 3 rentrées d'avant, et alors que la hausse démographique se poursuit avec +1393 élèves attendus.

De plus, la priorité ministérielle « 100% de réussite » continue (en théorie) de s'appliquer aux CE1 en REP. En réalité, devant une dotation insuffisante, le DASEN a décidé que dès lors que les locaux sont saturés, seul un « maître supplémentaire » était attribué à l'école pour les CE1...

Le SNUipp-FSU 93 a dénoncé le fait que les écoles REP devenaient le « parent pauvre » de l'Education prioritaire : voir [la déclaration](#).

De midi à 13h30, 150 collègues se sont rassemblés sous les fenêtres de la DSDEN pour exiger que la situation de leur école soit prise en compte avec des moyens à la hauteur des besoins, particulièrement dans un département comme le nôtre !

Le DASEN s'est engagé sur certaines questions importantes :

- Pour les maternelles, les élémentaires hors Education prioritaire et les classes du CE2 au CM2 en Education prioritaire, le DASEN a affirmé que « les repères historiques demeurent ». Continuons donc à faire respecter les seuils d'ouverture de classes du département !
- En Education prioritaire, quand la répartition de l'administration entre le nombre de « classes » et le nombre de « moyens » ne correspond pas à la réalité de l'école, le conseil des maîtres peut décider de l'organisation pédagogique « à condition de respecter les priorités du dispositif ministériel ». Nous vous invitons donc à construire la structure qui a du sens pour votre école et à la présenter à votre IEN. Contactez-nous en cas de difficulté.
- Décharges de direction en élémentaire Education prioritaire : dans le cas de fermetures de classes et d'ouvertures de « moyens », le DASEN s'est engagé à conserver la décharge de direction. Les décharges sont gelées jusqu'à la rentrée 2020, il n'y aura « pas de déstabilisation » avant la fin de la

mise en œuvre du dispositif ministériel... soyons très vigilants, et préparons-nous à nous mobiliser en 2020 !

Divers :

- suite à nos interventions, une réunion de travail spécifique aura lieu sur le problème de l'interprétariat. ISM n'aurait plus à ce jour que l'interprétariat par téléphone et par vidéo ; une autre association a obtenu l'interprétariat en présentiel, mais d'importantes économies sont prévues... à suivre !!

- suite à la banalisation d'écoles d'application (7 cette année), le DASEN nous a confirmé qu'il engagerait une réflexion sur le réseau et le maillage des formateurs.

« Accompagnement » / pressions :

Le SNUipp-FSU 93 a commencé à alerter le DASEN sur le vécu négatif de collègues suite aux « accompagnements » non choisis, particulièrement en CP et CE1...

Faites-nous part de vos réactions sur ce sujet !

Prochaine étape : après le CTSD de repli du vendredi 8 février, les mesures de carte scolaire seront entérinées. N'hésitez pas à nous contacter d'ici là pour connaître les mesures envisagées pour votre école, même si tout reste provisoire pour le moment.